

Discours de la députation de la société populaire de Montagne-bon-Air (Seine-et-Oise), qui invite la Convention à rester à son poste et présente un cavalier jacobin, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la société populaire de Montagne-bon-Air (Seine-et-Oise), qui invite la Convention à rester à son poste et présente un cavalier jacobin, lors de la séance du 11 messidor an II (29 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 275-276;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25518_t1_0275_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

64

Le citoyen Carpentier envoie le titre de sa maîtrise de marchand mercier, et fait don à la patrie du montant de la liquidation.

Il écrit en ces termes :

« Depuis que le règne des vexations est fini, je suis à la recherche du parchemin ci-joint, qui prouve que le despote ma vendu chèrement la permission de faire usage de mes facultés, pour en faire l'offrande à ma patrie, laquelle, dans mes principes, ne doit pas être responsable d'abus aussi révoltants, en attendant que je lui en fasse une autre, consistant en un nouveau mémoire économique, relatif aux forêts nationales, à la conservation et prospérité desquelles je travaille et travaillerai toujours avec le zèle d'un véritable ami de son pays.

« Signé, L. Carpentier-Leforestier ».

Nota. A la marge dudit titre, j'y ai déclaré que je fais don à la nation de ce que je pourrais exiger aux termes des décrets.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

65

Le citoyen Rougemont, représentant du peuple près l'armée du Rhin pour l'embrièvement, écrit à la Convention nationale, de Landau, le 5 messidor, qu'aucun sacrifice ne coûte aux braves républicains qui se sont si généreusement dévoués à la défense de la patrie. Il joint la lettre du citoyen Jacques la Manche, maréchal-des-logis de gendarmerie, qui lui a remis un assignat de 25 liv. pour les frais de la guerre; somme à laquelle son amour de la République l'a imposé annuellement tant qu'elle durera. Il joint encore 2 écus de 6 liv. qui lui ont été remis par un officier du 2^e bataillon du 105^e régiment, par un volontaire de sa compagnie, qui veut être inconnu. Voilà, dit-il, les traits qui caractérisent les républicains et les vrais défenseurs de la liberté, de l'égalité, de l'unité et l'indivisibilité de la République. Que les tyrans de l'Europe, coalisés contre nous, apprennent ce qu'on peut avec de tels soldats. Il adresse aussi 2 croix du ci-devant ordre de Saint-Louis, qui lui ont été remises [par le Cn Lariboissière, chef de bataillon, qui a ramené en France les otages restés à Mayence (2)].

La lettre du citoyen Jacques la Manche est ainsi conçue :

« Ennué d'un nom que portoit le dernier de nos tyrans, je me présentai l'an dernier, le jour de Saint-Jean (vieux style), devant le représentant du peuple qui étoit alors à l'armée du Rhin, afin qu'à ce nom qui me répugnoit, il voulût bien m'accorder d'y substituer le nom de mon département, la Manche, et recevoir l'offre que je faisais à ma patrie,

pour les frais de la guerre, d'une somme annuelle de 25 liv. : ma demande me fut accordée. Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette si chère à mon cœur et renouveler le serment de vivre libre ou mourir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

66

Le citoyen Guissain de Loffre, de la commune d'Ecourt-le-Long, district de Bapaume, département du Pas-de-Calais, adresse à la Convention nationale un léger gage de son civisme, qu'il la prie d'accepter au nom de la patrie; c'est un don modique de 5 liv. qu'il offre pour l'usage et les besoins de la guerre, et qu'il s'engage à réitérer tous les trois mois, jusqu'à ce que notre auguste-République ait fait une paix glorieuse, ou anéanti les tyrans et les despotes coalisés. C'est le denier de la veuve, je le sais, dit-il, mais un Sans-culotte n'est pas aussi riche en fonds qu'il l'est en républicanisme; ses dons sont modiques, mais ils sont d'un cœur pur et sincère. A cette offrande à la patrie par trimestre, j'en ajoute une autre, dit-il encore, qui sera de 25 liv., et que je promets de payer moi-même au premier défenseur de la patrie qui rentrera dans Valenciennes; à la prise de cette ville, je me transporterai aussitôt sur les lieux pour lui présenter ce petit don et lui donner le baiser de fraternité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

67

Une députation de la société populaire de Montagne-bon-Air (3), admise à la barre, félicite la Convention nationale sur son énergique sagesse, et l'invite à rester au poste glorieux où le peuple français l'a placée et dont elle se rend si digne chaque jour. Cette société présente un cavalier jacobin qu'elle vient d'équiper, et qui brûle déjà d'être au poste qui lui sera assigné; le plus chaud sera celui que désire son courage. Elle ajoute que la commune de la Montagne-bon-Air, à l'exemple de la société, s'occupe actuellement de l'équipement de 2 autres cavaliers jacobins qui partiront incessamment; et qui seront aussi présentés à la Convention (4).

L'ORATEUR de la députation : Citoyens législateurs.

La Société populaire de Montagne Bon Air en venant vous féliciter sur votre énergique sagesse, et vous inviter à rester au poste glorieux où le peuple français vous a placé et dont vous vous rendez si dignes chaque jour vous présente un cavalier jacobin qu'elle vient d'équiper. Il est prêt. Il brûle d'être déjà au poste qui lui sera assigné; le plus chaud sera celui que désire son courage; combattre les despotes,

(1) P.V., XL, 292. (Minute du P.V. Bⁱⁿ, 11 mess.).
(2) Bⁱⁿ, 28 mess. (2^e suppl.).

(1) P.V., XL, 293 et XLI, 104.

(2) P.V., XL, 204 et XLI, 104.

(3) Seine-et-Oise.

(4) P.V., XL, 294.

terrasser leurs esclaves, concourir au triomphe de la liberté à laffermissement de la République tel est le vœu telle est la volonté de ce brave citoyen. La commune de la Montagne Bon Air a l'exemple de la Société soccupe actuellement de l'équipement de 2 autres cavaliers jacobins qui partiront incessamment. Et qui vous seront présentés (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

68

Un membre [BARÈRE], au nom du comité de salut public, fait un rapport et donne lecture des nouvelles officielles des armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle réunies. Ces armées ont remporté la victoire la plus complète et la plus signalée, le 8 de ce mois, dans les plaines de Fleurus, près de Charleroi, contre les satellites des despotes coalisés contre la liberté et l'égalité, après un combat qui a duré depuis trois heures du matin jusqu'à six heures du soir (2).

BARÈRE : Citoyens, le représentant du peuple Saint-Just est arrivé cette nuit avec les nouvelles suivantes.

Il y a deux jours je disais à cette tribune : « Hier c'était Ypres, aujourd'hui c'est Charleroi demain c'est le tour de la partie gauche de l'armée du Nord qui soumet la West Flandre ».

Tandis que je parlais, les armées exécutaient à la fois le renvoi de la victoire. (Les plus vifs applaudissements éclatent dans toutes les parties de la salle). La partie droite de l'armée du Nord continuait ses succès contre les coalisés au delà de Charleroi, et la partie gauche poursuivait la même carrière de gloire; pendant que Saint-Just venait rendre compte au comité des événements qui ont suivi la prise de Charleroi et prendre les ordres et les plans ultérieurs à exécuter, des courriers arrivaient d'Ypres.

Dans ce moment le comité de salut public peut vous annoncer que l'Escaut est présent à nos triomphes et que Clairfayt a été battu le 5 sur Deynse, par Pichegru, qui marche vers les murs de Gand. (Les applaudissements recommencent et se prolongent pendant quelques instants. — Les membres et les nombreux citoyens qui remplissent la salle et les tribunes agitent leurs chapeaux en signe de la plus vive allégresse).

Voici la lettre de Pichegru.

[Première division de l'A. du Nord. Le général en Chef Pichegru au commissaire des Armées. Au quartier g^{ral} de Deynse, 6 mess. II].

« Nos reconnaissances ont poussé l'ennemi jusque sur Gand, lui ont enlevé 8 à 10 pièces de canon et environ 300 prisonniers. (On applaudit).

PICHEGRU.

BARÈRE poursuit : Ce n'est pas assez pour ce général de mettre Ypres, Menin et toute cette

ligne dans un état respectable; d'une main le Français construit ou répare ces fortifications, et de l'autre il presse et extermine les brigands coalisés.

L'Anglais surtout n'est point épargné. (Vifs applaudissements).

« Les républicains, nous écrit Richard, représentant du peuple, le 9 messidor, les républicains portent au plus haut degré la haine que nous leur avons inspirée pour tout ce qui porte le nom anglais. Comptez que je ne négligerai rien pour seconder vos projets contre un gouvernement qui a donné au monde l'exemple de l'atrocité la plus profonde envers une nation qui n'aurait dû exciter chez les Anglais que des sentiments généreux, si la corruption, l'avidité et le royalisme n'en avaient pas fait le plus dégradé de tous les peuples. Nous continuons d'aller au mieux mais tant de succès ne nous endorment pas, et nous ne perdons pas de vue que c'est par une persévérance opiniâtre que nous parviendrons à terminer cette campagne aussi glorieusement que nous l'avons commencée ».

BARÈRE : Mais un succès plus important attire vos regards du côté de la Sambre.

Les campagnes de Fleurus, où les Français de la monarchie battirent les Espagnols en 1622, et les alliés en 1690, paraissent être destinées à devenir chaque siècle le théâtre de la victoire pour la France.

Les républicains ont jonché de lauriers et des cadavres de la servitude cette même plaine à des époques très-rapprochées. Il y a 15 jours qu'avant la prise de Charleroi 6 000 esclaves ont péri à Fleurus. C'est dans le même lieu qu'une bataille signalée vient d'être gagnée sur ces hordes étrangères, réunies sous les chefs les plus célèbres parmi les brigands. (On applaudit à plusieurs reprises).

Charleroi était imprenable dans les papiers anglais, et Charleroi s'est rendu à discrétion avec sa garnison entière. (On applaudit).

Charleroi était inexpugnable parce qu'il avait des Anglais pour le défendre, et les Anglais ont fui bravement avant la prise de cette place, en laissant lâchement leurs drapeaux, qui ont été traduits à la barre ces jours derniers. (On applaudit).

Saint-Just a envoyé à la tranchée la commission militaire, et ce tribunal a fait, sous les yeux mêmes de l'ennemi, justice des traîtres. (On applaudit).

C'est bien un autre événement que je peux vous raconter aujourd'hui!

Tout avait été préparé par l'ennemi pour exterminer l'armée républicaine de la Sambre, et pour secourir ou reprendre Charleroi, que les ennemis regardaient comme un point décisif dans la campagne actuelle; les tyrans avaient réuni leurs forces de Valenciennes, de Landrecies, du Quesnoy et des environs. Ils n'avaient laissé dans ces places vendues que des canoniers, et des dispositions militaires pour éviter un coup de main. 20 000 Prussiens étaient arrivés la veille de la bataille par des marches forcées, ces esclaves s'étaient subitement agglomérés pour former un troupeau de cent mille.

Toute l'artillerie était rassemblée avec de grands efforts, une cavalerie double de la nôtre s'était réunie. C'est avec cette armée que les brigands coalisés s'avancent sur Charleroi; leur

(1) C 309, pl. 1205, p. 37, signé CHIFFLOT (secrét.), HENRY (présid.) et une signature illisible.

(2) P.V., XL, 295.